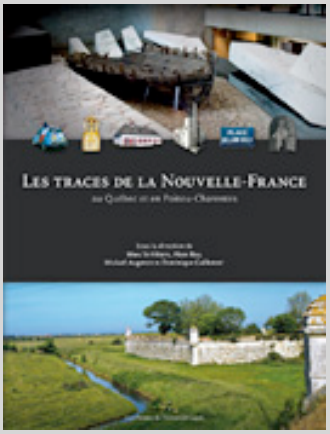

Extrait de :

Les traces de la Nouvelle-France :
au Québec et en Poitou-Charentes

Hors collection, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

Chapitre 5 : La vie culturelle
Stéphanie Tésio, « **Indigence et maladie : les hôpitaux** »,
p. 264-265.

ciéq Centre interuniversitaire d'études québécoises

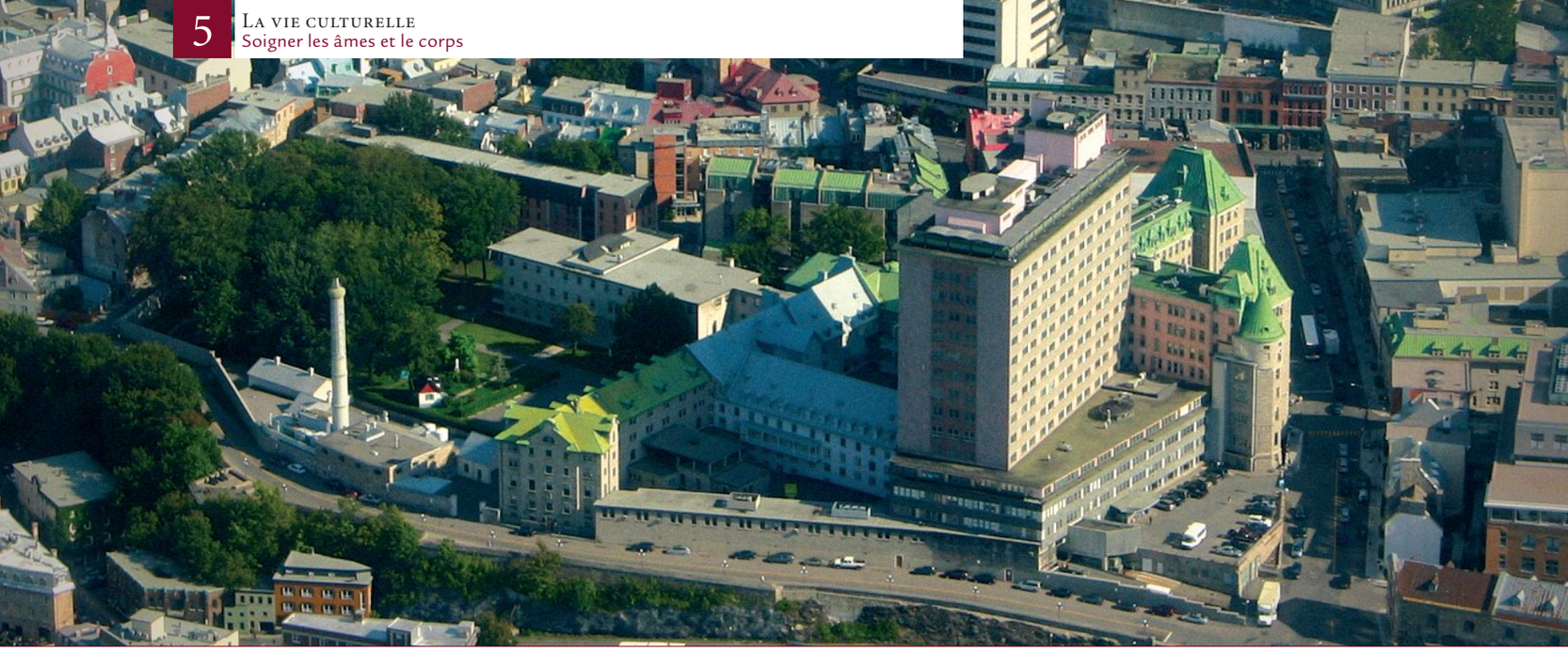

Indigence et maladie : les hôpitaux

Par Stéphanie Tésio

Une promenade dans les rues des centres-villes de Québec et de Montréal nous fait découvrir la pérennité de deux institutions majeures à l'origine des infrastructures hospitalières actuelles : l'hôtel-Dieu et l'hôpital général.

Incendiés, reconstruits, agrandis ou modifiés depuis leur création au XVIIe siècle, cinq hôtels-Dieu ou hôpitaux généraux établis en Nouvelle-France ont conservé de cette époque leur emplacement, leurs noms, leur architecture, des collections muséales et de riches archives. Comme l'affirme Hélène Bernier, « le patrimoine des augustines du monastère de l'hôtel-Dieu de Québec constitue un ensemble remarquable dont les composantes architecturales, ethnographiques et archivistiques sont interreliées » (2001b : 46). Cette conclusion vaut également pour les autres communautés soignantes dont le patrimoine mobilier et immobilier est parvenu jusqu'à nous [1].

L'hôtel-Dieu et l'hôpital général constituent à l'origine des institutions distinctes. L'hôtel-Dieu, né en France médiévale, correspond à certains égards à la notion actuelle d'hôpital. Créée par le gouvernement royal, et bien souvent sous la responsabilité de communautés religieuses, l'institution se répand progressivement sur le territoire français au Moyen-Âge et sous l'Ancien Régime, parallèlement aux léproseries, lazarets et autres établissements destinés à des groupes de malades particuliers. L'hôtel-Dieu a pour objectif de soigner toute la population civile (des hôpitaux particuliers existent pour les militaires) de façon gratuite, ceux qui en ont les moyens contribuant de leurs deniers. Le médecin ou le chirurgien y exerce ses activités professionnelles. L'hôpital général est créé dans des circonstances différentes. Devant l'augmentation de la mendicité, du vagabondage et de la criminalité qu'on leur attribue, le gouvernement de Louis XIV institue les hôpitaux généraux, le premier étant celui de Paris en 1656. Cette structure a pour but d'enfermer les pauvres, les mendiants, les vagabonds, les femmes seules ou de mauvaise vie, les orphelins et les vieillards, avec un objectif plus ou moins explicite de réinsertion sociale en les obligeant à travailler. L'hôpital général ne s'occupe pas de soins de santé au quotidien, sauf si les pensionnaires présentent des affections.

Formant un système original à l'échelle européenne, les deux institutions sont implantées en Amérique dans le contexte des transferts de la métropole vers sa colonie laurentienne. Des hôtels-Dieu sont fondés à Québec en 1639, à Montréal en 1643 et à Trois-Rivières en 1694 ; des hôpitaux généraux sont fondés à Québec en 1688 et à Montréal en 1692. Les hôtels-Dieu sont gérés par les sœurs augustines, les sœurs hospitalières de Saint-Joseph et les ursulines ; les hôpitaux généraux sont tenus par les sœurs augustines à Québec, les frères Charon puis les sœurs de la Charité (ou sœurs grises) à Montréal. Outre les membres des communautés religieuses, les hôtels-Dieu amènent tout un personnel civil : les médecins du roi, les lieutenants du premier chirurgien du roi, les apothicaires et les simples chirurgiens. Parmi les médecins connus, mentionnons les chirurgiens qui desservent l'hôtel-Dieu de Montréal, Étienne Bouchard au XVIIe siècle et Joseph

◄► *Situé dans la vieille ville, l'Hôtel-Dieu de Québec constitue avec le séminaire l'un des principaux ensembles architecturaux de l'arrondissement historique : il comprend plusieurs ailes construites entre le XVIII^e^ et le XX^e^ siècle et les jardins du monastère des augustines. Le noyau initial, dont l'aile du noviciat ci-contre, est reconnu comme bien historique national depuis 1936.*

© Alain Roy, 2007 et Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-297

Benoît entre 1718 et 1742. À Québec, le lieutenant du premier chirurgien du roi (François Xavier Jordain Lajus entre 1721 et 1742) et les médecins du roi (Michel Sarrazin, 1700-1734, et Jean-François Gaultier, 1742-1756) desservent l'hôpital général et surtout l'hôtel-Dieu. Ils y rencontrent les patients, diagnostiquent les maladies et prescrivent les remèdes nécessaires à la guérison. Deux des témoignages les plus éloquents à ce sujet sont ceux de la mère supérieure des hospitalières de l'hôtel-Dieu de Québec, Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène, et de Jean-François Gaultier, dans son journal d'observations botaniques.

La relation de la colonie avec la métropole est rythmée par la venue des vaisseaux du roi et des navires marchands. Pour les institutions hospitalières, ces arrivées signifient souvent de nouveaux venus affectés par diverses maladies. De nombreuses épidémies ravagent d'ailleurs la colonie : pas moins de 34 épisodes recensés entre 1639 et 1759, dont 17 de variole et 12 de typhus. Populations blanches et amérindiennes sont affectées, sans distinction de sexe, d'âge ou de catégories sociales. Ainsi, parmi les victimes d'épidémies figurent les sœurs soignantes, le nouvel évêque Mgr de Lauberivière, débarquant du bateau en 1740, les médecins du roi Michel Sarrazin (fièvre maligne) et Jean-François Gaultier (typhus), mourant au chevet de leurs malades. Ce qui distingue surtout les mieux nantis de ceux aux ressources plus modestes est que les premiers sont plus souvent soignés à la maison. Les autres, qu'ils soient soldats (contrairement à la métropole, la colonie ne compte pas d'hôpital militaire), artisans ou habitants, sont soignés gratuitement à l'hôtel-Dieu, ce qui peut cependant constituer un risque supplémentaire en temps d'épidémie.

Les traces des institutions hospitalières sont surtout présentes dans le paysage urbain de Québec. À l'abri des bombardements dirigés sur la ville lors de la guerre de Conquête, l'hôpital général de Québec a conservé l'ensemble de ses bâtiments d'origine, dont les appartements de Monseigneur de Saint-Vallier (presbytère, 1710), l'aile de l'hôpital (1711), l'aile de l'apothicairerie (1714) et le pavillon de la boulangerie (1715). À proximité, le cimetière de la communauté abrite les restes des soldats victimes des combats lors de la prise de Québec. En dépit des dommages subis lors de l'incendie dévastateur de 1755 et du siège de la ville en 1759, l'hôtel-Dieu de Québec conserve de son côté l'aile du jardin (1695, 1756),

◄ *Monument installé en 1909 devant l'Hôtel-Dieu de Montréal pour commémorer le 250^e^ anniversaire de l'arrivée des premières hospitalières de Saint-Joseph venues prendre en charge l'institution. Le bronze du sculpteur Louis-Philippe Hébert représente Jeanne Mance, fondatrice de l'établissement, aidant un malade.*

© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-784